



# Danse

Classe de seconde, enseignement optionnel

Document de travail - Ne pas diffuser

# Sommaire

■ Préambule spécifique : enjeux et finalités .....	3
Enjeux .....	4
Finalités.....	4
■ Architecture du programme .....	4
■ Attendus de fin de lycée .....	5
■ Compétences.....	5
■ Thème d'étude .....	6
■ Évaluation.....	7
■ Conditions de mise en œuvre .....	7
■ Synthèse du programme.....	10

Document de travail - Ne pas distribuer

# Préambule spécifique : enjeux et finalités

Cet enseignement vise à développer une culture vivante et ambitieuse, accessible à tous les élèves qui, à leur entrée en seconde, se caractérisent par une grande hétérogénéité de représentations et d'expériences personnelles de la danse et doivent s'adapter au nouveau contexte du lycée.

Il contribue notamment à approfondir les compétences artistiques de l'élève. Ces compétences sont développées au cours de la scolarité obligatoire, au sein des enseignements disciplinaires, à travers des projets d'éducation artistique et culturelle, au sein de l'association sportive ou dans les enseignements pratiques interdisciplinaires.

En seconde, la pratique, la rencontre avec les œuvres et les artistes, la fréquentation des lieux artistiques et culturels sont privilégiées : elles offrent un terrain de jeu et d'expériences artistiques riches, et développent curiosité et esprit d'ouverture.

Le plaisir de danser pour soi, avec et pour les autres, favorise la confiance en soi, l'écoute et l'empathie. Vivre des expériences chorégraphiques de styles et de cultures variés suscite le goût de s'ouvrir à l'autre, d'explorer seul et à plusieurs différents langages pour créer un projet chorégraphique qui s'appuiera sur les connaissances artistiques et culturelles comme sur la conscience de son corps, de ses capacités et de ses compétences.

La démarche de création s'inscrit au cœur de cet enseignement qui articule de manière indissociable les dimensions pratique et théorique. Éprouver physiquement et analyser conjointement des langages et des processus de création chorégraphiques variés favorise les compétences de communication et développe la créativité et l'esprit critique.

La création individuelle et collective implique de savoir collaborer au sein d'un groupe classe, de confronter ses idées à celles des autres, d'appréhender le corps, la danse, les œuvres de manière nouvelle pour opérer ses propres choix.

Elle offre ainsi aux élèves, l'occasion de renforcer leur estime de soi et leur capacité à se présenter et à communiquer avec les autres pour conduire avec assurance et altérité leur projet personnel d'orientation.

Aucun prérequis technique et culturel n'est exigé pour suivre l'enseignement optionnel danse en classe de seconde. Année charnière, elle est le moment privilégié pour consolider les compétences acquises lors de la scolarité obligatoire et vivre de nouvelles expériences. Dans ce contexte, la culture chorégraphique, partagée et ambitieuse, acquise au sein de cet enseignement permet à l'élève, quels que soient ses choix d'orientation, de développer des compétences transversales et des qualités précieuses (la curiosité, l'esprit d'ouverture, la prise

d'initiative, la créativité, l'aptitude à communiquer) pour la réussite de son parcours post-baccalauréat. Par ailleurs, observer, vivre et expérimenter des démarches de création lui permet de construire un regard sensible, critique et réflexif sur la danse, sur l'art et de porter ainsi un autre regard sur le monde.

## ■ Enjeux

À l'issue de l'année de seconde, l'élève peut faire le choix de consolider ses compétences en prolongeant sa formation artistique dans le cadre de l'enseignement optionnel de danse sur les deux années du cycle terminal ou bien de les élargir et de les approfondir au sein de l'enseignement de spécialité.

## ■ Finalités

L'enseignement optionnel vise trois finalités principales :

- vivre et explorer des pratiques diverses en danse et les étapes du processus de création artistique ;
- développer des connaissances sur le spectacle vivant : les œuvres, les métiers et les lieux ;
- développer une pensée réflexive sur ses prestations, sur les pratiques chorégraphiques et sur le monde.

# Architecture du programme

Le programme de la classe de seconde présente successivement des attendus de fin de lycée, des compétences par niveau de classe, un thème d'étude, des modalités de mise en œuvre, des préconisations pour l'évaluation. Le choix s'est délibérément porté sur une entrée par les compétences. Il revient à l'enseignant, dans son activité de conception, d'identifier les connaissances, capacités et attitudes à développer chez les élèves en tant qu'éléments constitutifs des compétences et d'élaborer des situations d'enseignement et des dispositifs d'évaluation permettant ces acquisitions.

# Attendus de fin de lycée

Les attendus de fin de lycée fixent les acquisitions qui doivent être garanties, à l'issue de son parcours de formation, à tout lycéen qui s'engage dans l'enseignement optionnel danse. Ces acquisitions, qui seront évaluées et certifiées au baccalauréat, constituent des potentialités qui pourront être exploitées par l'élève pour définir son choix de poursuite d'études ; en ce sens elles deviennent des atouts pour permettre ou conforter une orientation.

- Connaître et maîtriser son corps dans ses dimensions sensibles et expressives.
- Conduire, partager et présenter des projets chorégraphiques singuliers.
- Analyser la démarche de création en s'appuyant sur sa culture chorégraphique.

## Compétences

Les compétences se construisent au cours des expériences de danseur, chorégraphe, spectateur, critique, chercheur. Les situations d'apprentissage et/ou d'évaluation afférentes seront toujours contextualisées au regard de ces différentes postures de l'élève. Cela nécessite de la part de ce dernier de mobiliser ses ressources en s'engageant dans les actions de **découvrir, créer, rencontrer et s'interroger**.

Fruit d'apprentissages progressifs, le degré d'acquisition de ces compétences devra se révéler dans le contexte spécifique des évaluations mises en place durant le leur parcours de formation de l'élève.

### Découvrir

- Construire par la pratique des repères sur l'anatomie fonctionnelle du corps et le mouvement dansé.
- Construire une conscience de son corps en relation à l'espace et aux autres.
- Différencier les styles de danse et connaître des approches techniques et sensibles pour enrichir sa motricité et son vocabulaire dansé.
- Explorer les démarches de création de différents chorégraphes.

### Créer

- Utiliser les différents paramètres du mouvement dansé et les procédés d'écriture chorégraphique au service d'une intention artistique.
- Collaborer avec des partenaires au service d'un projet commun.

- Réguler un travail chorégraphique en cours, partager et confronter ses points de vue avec ceux des autres.

#### Rencontrer

- Accepter une rencontre sensible avec les œuvres dans un esprit d'ouverture et de questionnement.
- Situer les œuvres et les artistes par la compréhension des contextes culturel, scientifique, politique, économique de la création (les métiers, les politiques culturelles et lieux dédiés à la création).
- Appréhender la diversité et la singularité des propositions et des points de vue.

#### S'interroger

- S'engager dans une réflexion et une analyse individuelle et collective sur la place du corps et de la danse dans les sociétés.
- Concevoir, tenir et présenter un carnet de bord annuel, reflet de ses expériences, de son engagement et de sa réflexivité en danse (ateliers de pratiques, rencontres avec des artistes, des œuvres, des spectacles et des lieux culturels).

## Thème d'étude

Le thème d'étude « La danse, une approche plurielle » se déploie à travers différents axes de questionnement qui orientent le choix des enseignants et permettent d'articuler les compétences visées et les attendus de fin de lycée. Ces axes de questionnement permettent de définir, en concertation avec le partenaire culturel et les artistes associés, le choix des œuvres et leur traitement didactique. Au cœur de ce thème d'étude se construit l'interdisciplinarité. Il revient à l'équipe pédagogique d'enrichir ces axes afin de confronter les élèves à des connaissances (en divers domaines et disciplines) et à des esthétiques plurielles, et ainsi les amener à porter un regard éclairé et sans cesse renouvelé sur la danse, identifier des problématiques, construire un discours argumenté.

Il s'agit d'amener l'élève à questionner la danse à travers ses différents styles et pratiques, ses origines, ses approches techniques et esthétiques plurielles. Différentes notions et problématiques peuvent venir en support de cette réflexion en fonction des œuvres, des pratiques et des démarches étudiées.

Ce thème d'étude peut être traité à travers un ou plusieurs axes de questionnement : la danse ou les danses, la danse comme acte poétique et politique, les représentations du corps à travers le monde, la danse comme prisme de lecture des sociétés d'hier et d'aujourd'hui, la

danse et ses transformations dans le temps, la danse et ses interactions avec les autres arts, la danse et ses interactions avec d'autres disciplines (philosophie, esthétique, anthropologie, sociologie, histoire, mathématiques, nouvelles technologies ...).

## Évaluation

L'évaluation des apprentissages est un outil au service de la formation des élèves. L'enseignant conçoit des situations d'évaluation qui permettent de révéler le degré d'acquisition des compétences à un moment donné du parcours de formation de l'élève.

Une évaluation continue, progressive et explicite des apprentissages est assurée pour tous les élèves. Cette évaluation se place en cohérence avec les compétences visées en classe de seconde. Elle sollicite les dimensions pratiques, orales, écrites. Elle s'appuie, *a minima*, sur les éléments suivants :

- créer, interpréter et présenter une chorégraphie individuelle ou collective en lien avec le thème d'étude ;
- enregistrer l'élève par captation vidéo et l'amener à s'analyser seul ou à plusieurs en tant que danseur et/ou chorégraphe ;
- produire un discours oral ou écrit qui témoigne d'une capacité d'analyse de la danse ;
- produire, présenter son carnet de bord comme « trace » révélatrice de son cheminement artistique.

## Conditions de mise en œuvre

Les conditions de mise en œuvre des enseignements précisent des éléments contextuels incontournables pour garantir la qualité de la formation. Elles proposent des outils qui peuvent orienter l'équipe pédagogique dans la conception des séquences d'enseignement.

Pour un enseignement de qualité, il est nécessaire de réunir des conditions optimales de mise en œuvre qui garantissent l'acquisition des compétences attendues et l'équité territoriale.

**Partenariat :** l'équipe pédagogique du lycée est responsable de l'enseignement. L'expertise professionnelle est partagée entre l'équipe pédagogique, le partenaire culturel et les intervenants. En ce sens la collaboration avec les artistes est une condition *sine qua non*. Les

rencontres avec l'artiste ont lieu sous différentes formes (observation du travail de création, conférence, atelier, spectacle...) et de manière articulée avec le travail mené en classe. La fréquentation des lieux artistiques et la rencontre avec l'œuvre, parts constitutives de l'enseignement, prennent des formes variées (avant, pendant, après le spectacle, retour artistique, dossier de presse, médiation ...). Ce partenariat peut déboucher sur des stages de sensibilisation afin que les élèves découvrent la variété des métiers du spectacle vivant.

**Conditions matérielles :** une attention particulière doit être portée aux espaces de pratique. Les élèves ont accès à une salle de danse garantissant la préservation de leur santé physique : cette salle peut être au sein du lycée ou, dans le cadre d'un partenariat, dans une structure culturelle ou encore au sein des collectivités territoriales. Les salles dédiées sont autant que possible modulaires pour permettre à la fois la pratique et la théorie.

**Organisation de l'enseignement :** cet enseignement rend indissociables les dimensions pratique et théorique. Aucune séquence d'enseignement ne peut éluder l'une ou l'autre de ces deux dimensions. Les regroupements inter-arts, les enseignements pluridisciplinaires, le co-enseignement, la co-intervention sont valorisés dans le cadre des projets menés.

**Outils :** l'enseignant peut s'appuyer sur des outils pratiques et théoriques pour élaborer les contenus d'enseignement et permettre à l'élève de vivre des expériences de danseur, chorégraphe, spectateur, critique, chercheur, nécessaires à la construction des compétences visées.

– *Outils relatifs au corps en mouvement*

Ils permettent de penser, d'analyser et d'agir. Des outils pratiques guident la mise en mouvement du corps (par exemple les différentes techniques du mouvement dansé, les relations à l'espace et au temps, les notions de présence, d'écoute, etc.), d'autres guident l'analyse du corps en mouvement (anatomie, prise de conscience du corps, théorie de l'analyse du mouvement de Laban, analyse fonctionnelle du corps dans le mouvement dansé, etc.).

– *Outils de l'écriture chorégraphique*

L'élaboration d'un projet chorégraphique repose sur une diversité de processus de composition qui requièrent une pluralité d'écritures chorégraphiques. L'élève est initié à différents outils de composition, issus de la danse et empruntés à d'autres arts (unisson, contrepoint, collage, narration, aléatoire, improvisation, règles du jeu, champ et hors champ, interaction transdisciplinaire, etc.) et, au-delà du corps, à d'autres matériaux artistiques (lumières, sons, costumes, nouvelles technologies, etc.). Un projet chorégraphique naît l'intention de création de l'auteur : il s'agit donc d'identifier le point de départ, le sens, les enjeux, l'intention, les problématiques de recherche propres aux démarches artistiques explorées.



– *Outils de la réception et de l'analyse d'œuvre*

C'est dans la dimension de rencontre avec le public qu'une forme chorégraphique acquiert son statut d'œuvre. L'élève doit être guidé dans ce travail de réception et d'analyse : il apprend à identifier un dispositif spectaculaire avec des outils de lecture de l'écriture chorégraphique, scénographique et dramaturgique. Il approfondit sa compréhension des œuvres par l'appréhension des contextes sociologiques, anthropologiques, politiques et à partir du regard porté sur l'ensemble du parcours de l'auteur.

– *Outils de référence aux œuvres et aux artistes*

L'élève apprend à collecter des références, à se les approprier, à les utiliser pour nourrir sa pensée et sa pratique. Il expérimente différents usages de la référence (énonciation, citation, emprunt, recyclage, hybridation, etc.).

**Ressources** : au-delà des ressources constituées au sein de l'établissement, disponibles auprès des différents partenaires et lieux culturels, l'enseignant peut s'appuyer sur des banques de données numériques nationales. Ces documents permettent d'éclairer l'étude de la danse. Par ailleurs, il est important de guider l'élève dans la construction d'une bibliographie qui l'accompagne dans son parcours de lycéen, voire d'étudiant.

**Carnet de bord** : le carnet de bord est une trace des expériences de danseur, chorégraphe, spectateur, critique, chercheur. L'élève le conçoit de manière autonome, guidé par l'enseignant. Il l'enrichit d'expériences personnelles menées hors du lycée (lecture, visite d'un musée, exposition, écoute d'une musique...). Il y mène une analyse réflexive et sensible qu'il peut problématiser selon des axes choisis en cohérence avec son parcours de formation. Il pourra prendre une forme numérique (portfolio) ou artisanale (livre d'art...). Son élaboration peut débuter dès la classe de seconde et se poursuivre après le baccalauréat. Il peut également contribuer à l'évaluation des apprentissages et permettre à l'enseignant de différencier ses contenus et de personnaliser son enseignement. Le processus d'élaboration, par l'élève, de son portfolio de compétences lui permet de développer les compétences méthodologiques qu'il devra notamment révéler lors du grand oral et constitue un outil de dialogue en vue d'une poursuite d'études.

# Synthèse du programme

ENSEIGNEMENT OPTIONNEL DANSE — CLASSE DE SECONDE — 3 HEURES

<b>Enjeux et finalités</b>	Vivre et explorer des pratiques plurielles en danse et les étapes de processus de création artistique Développer une pensée réflexive sur ses prestations, sur les pratiques chorégraphiques et sur le monde Développer des connaissances sur le spectacle vivant : œuvres, métiers, lieux			
<b>Attendus de fin de lycée</b>	Connaître et maîtriser son corps dans ses dimensions sensibles et expressives Conduire, partager et présenter des projets chorégraphiques singuliers Analyser la démarche de création en s'appuyant sur sa culture chorégraphique			
<b>Compétences</b>	<p><b>Découvrir</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>— Construire par la pratique des repères sur l'anatomie du corps et le mouvement dansé</li> <li>— Construire une conscience corporelle en relation à l'espace et aux autres</li> <li>— Différencier les styles de danse et connaître des approches techniques et sensibles pour enrichir sa motricité et son vocabulaire dansé</li> <li>— Connaître des démarches de création de différents chorégraphes</li> </ul>	<p><b>Créer</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>— Utiliser les différents paramètres du mouvement dansé et les procédés d'écriture chorégraphique au service d'une intention artistique</li> <li>— Collaborer avec des partenaires au service d'un projet commun</li> <li>— Réguler un travail chorégraphique en cours, partager et confronter son point de vue avec celui des autres</li> </ul>	<p><b>Rencontrer</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>— Accepter une rencontre sensible avec les œuvres dans un esprit d'ouverture et de questionnement</li> <li>— Situer les œuvres et les artistes par la compréhension des contextes culturel, scientifique, politique, économique de la création (les métiers, les politiques culturelles et lieux dédiés à la création)</li> <li>— Appréhender la diversité et la singularité des propositions et des points de vue</li> </ul>	<p><b>S'interroger</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>— S'engager dans une réflexion et une analyse individuelle et collective sur la place du corps et de la danse dans les sociétés</li> <li>— Concevoir, tenir et présenter un carnet de bord annuel, reflet de ses expériences, de son engagement et de sa réflexivité au sein des expériences de danse (ateliers de pratiques, rencontres avec des artistes, des œuvres, des spectacles et des lieux culturels)</li> </ul>
<b>Thème d'étude</b>	La danse, une approche plurielle			
<b>Évaluation</b>	Une évaluation continue, progressive et explicite pour tous.			